

## **COMMUNE :**

### **71460 BRESSE SUR GROSNE**

L'an deux mil vingt-deux et le six Décembre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Marc MONNOT, Maire.

Le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Excusée : Mme de Murard Anne ayant donné pouvoir à R. CORTES

#### **Délibération pour provision créances douteuses**

Vu la demande du 13/06/2022 de la trésorerie de Sennecey-Saint Germain du Plain de l'état d'approvisionnement des créances concernant une liste de 9 Redevables pour la somme totale de 2 126.10€. Une délibération sera prise ainsi qu'une décision modificative pour alimenter le compte en question. Le Conseil approuve à l'unanimité.

#### **Présentation de l'étude de rentabilité des gîtes et des tarifs pour 2023**

Après une présentation des résultats de location de nos gîtes par Roland CORTES et concertation, le Conseil décide d'augmenter le tarif de la nuitée de 25€ à 27€ pour les adultes, mais pour les enfants de 3 à 12 ans, le tarif reste à 18€. Pour ce qui concerne le tarif hivernal, celui-ci passera de 15€ à 17€ pour les adultes et sera maintenu à 10€ pour les enfants de 3 à 12 ans. Le tarif de l'électricité sera de 0.30€ le kwh au lieu de 0.25€ à compter de 2023. Toutefois les locations déjà retenues sur l'année 2022 ne seront pas impactées par cette augmentation sauf pour l'électricité.

#### **Futur projet d'implantation de panneaux photovoltaïques**

Monsieur Le Maire revient sur le projet d'implantation de panneaux pour dire que la Société LUXEL rencontrera les membres du Conseil disponibles ainsi que le locataire du terrain pour voir ensemble la suite à donner à ce projet. Ce rendez-vous aura lieu le 18 Janvier 2023.

#### **Courrier de Mr PILIEUX Flavien**

Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier de l'employé communal qui souhaite proroger sa disponibilité d'une année. Le Conseil approuve la décision à l'unanimité.

#### **Questions diverses :**

Le Maire informe que le pont de Sercy va être à nouveau accessible à compter du lundi 12 Décembre.

La séance est levée à 22h00